

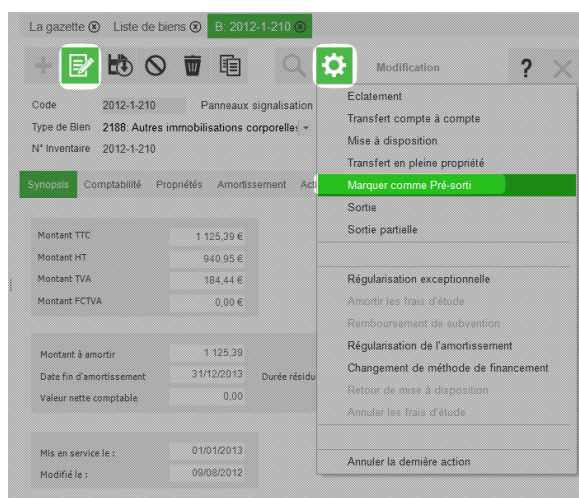
MARQUER COMME PRÉ-SORTI



PRÉAMBULE

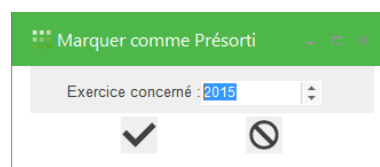
Marquer un bien comme pré-sorti permet de retrouver facilement un bien qui va être sorti dans peu de temps.

Exemple : Un lot de panneaux de signalisation temporaire concernant les espaces verts va être renouvelé. La collectivité souhaite marquer ce bien 2012-1-210 comme pré-sorti sur l'année 2015.



Dans la fiche du bien 2012-1-210, cliquez sur « Modifier »  puis sur « Action » .

Sélectionnez « Marquer comme Pré-sorti ».



Une fenêtre s'ouvre, sélectionnez l'année 2015.

A SAVOIR



Par défaut tous les biens ont le caractère de « bien actif » à l'exception de ceux pas encore mis en service. La pré-sortie entraîne un changement de cette qualification en « bien pré-sorti ». Les biens pré-sortis sont associés à un drapeau orange et peuvent être triés sur ce critère dans la légende.

Pour annuler la pré-sortie il suffit de retourner dans la fiche du bien, dans l'onglet « Actions », et de cliquer sur « Annuler la pré-sortie ».

